



Mondercange, le 4 février 2019

Au Collège Echevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention lors de la séance du conseil communal du 8 février 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame, Monsieur les Echevins,

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du conseil communal l'intervention suivante :

A Mondercange comme dans les autres localités de notre commune, la **prolifération des sangliers** donne de plus en plus lieu à **préoccupation**. Les passées de ces animaux **se font même à travers les axes routiers principaux** et les accidents de la circulation qu'elles provoquent ne sont hélas pas rares. De plus en plus, les sangliers ont tendance à devenir envahissants et ils **viennent même rôder près des habitations**. Par leurs déplacements en hardes **ils ravagent les champs et plantations cultivés**. Il y a aussi danger qu'ils répandent des parasites tels que les tiques.

Comme il semble que les chasseurs ne les poursuivent plus dans la mesure nécessaire, des dispositions devront être prises par les autorités locales.

Dans ce contexte, nous demandons au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir répondre aux questions suivantes ?

- le Collège échevinal, est-il **au courant du problème** de surpopulation des sangliers dans notre commune ?
- le Collège échevinal, est-il d'avis que cette présence excessive de porcidés aux abords des agglomérations **peut compromettre la sécurité et la santé des automobilistes** et riverains voire leurs **causer des dommages matériels** ?
- si oui, **quelles sont les mesures** qu'il a prises ou qu'il entend prendre pour endiguer cette surabondance de sangliers ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les Echevins, nos meilleures salutations.

Les conseillers du parti socialiste,
Danielle BECKER-BAUER
Marc BIEVER
Marc FANCELLI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK